



Dossiers du BHI N° S1/3090, S1/3092

LETTRE CIRCULAIRE 30/2015
9 avril 2015

NOUVEAUX ETATS MEMBRES DE L'OHI

GEORGIE ET VIET NAM

Références :

- A. LC de l'OHI 76/2011 du 2 décembre – *Demande d'adhésion à l'OHI de la République socialiste du Viet Nam*
- B. LC de l'OHI 75/2012 du 31 juillet - *Demande d'adhésion à l'OHI de la Géorgie*
- C. LC de l'OHI 1/2015 du 6 janvier – *Etat d'avancement des approbations du Protocole visant à modifier la Convention relative à l'OHI et des adhésions des nouveaux Etats membres*

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. Le Comité de direction a été informé par le Département (Ministère) des Relations Extérieures et de la Coopération du Gouvernement de Monaco que la Géorgie et le Viet Nam avaient déposé leur instrument d'adhésion à la Convention relative à l'Organisation hydrographique internationale le 2 mars 2015. Le Comité de direction a donc le plaisir d'annoncer que la Géorgie est devenue le 83^{ème} Etat membre et le Viet Nam le 84^{ème} Etat membre de l'Organisation hydrographique internationale.
2. Les références A et B annonçaient les demandes d'adhésion à l'OHI du Viet Nam et de la Géorgie, lesquelles avaient ensuite obtenu, en novembre 2014, l'approbation requise des deux tiers des Etats membres de l'OHI (référence C).
3. Le Gouvernement de la Principauté de Monaco informe à présent les Gouvernements parties à la Convention relative à l'OHI que, conformément à l'article XX, la Convention est entrée en vigueur pour la Géorgie et le Viet Nam le 2 mars 2015.
4. Le Comité de direction se réjouit d'accueillir la Géorgie et le Viet Nam au sein de l'OHI.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Robert Ward', is placed below the text 'Pour le Comité de direction,'.

Robert WARD
Président